

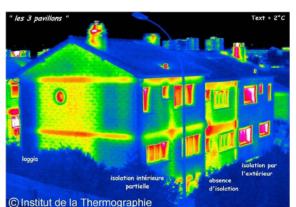
Novembre 2011

## Le bulletin d'informations

### du Parc naturel régional

Spécial Conseil d'Orientation Energétique (COE)

### ÉDITO



"Cette année, le Parc achève le diagnostic «Energie» du patrimoine immobilier et de l'éclairage public de toutes les communes du territoire (21 Communes) à travers la réalisation des « Conseils Orientation Energétique » (COE) pour chacune d'elles. Ce bulletin « spécial COE » tente d'en faire un rapide résumé et de proposer la suite à y donner. Par exemple, on constate que la facture « énergie » des communes du Parc est de 1,75 million d'euros par an (hors Narbonne), soit entre 3 à 7% du budget des communes !

Au-delà de cette dépense que les COE permettent

de diminuer, c'est l'empreinte « Carbone » de nos collectivités qu'il convient de réduire. A inscrire dans notre futur Plan Climat Territorial, les propositions issues des COE doivent nous permettre de montrer l'exemple en matière d'efficacité énergétique et d'économie des deniers publics. Aussi, afin de poursuivre les efforts déjà engagés, le Parc propose de prolonger l'accompagnement des communes avec un dispositif opérationnel et adapté aux besoins. N'hésitez pas à nous solliciter!"

Richard SEVCIK, Président du Parc

#### **DÉFINITIONS**

#### KiloWattheure (kWh)

Unité d'énergie. 1 kWh = 1000 Wh Une ampoule de 20 Watt allumée pendant 10 heures consomme 200 Wh (Wattheure).

#### Energie finale (kWhef)

Energie livrée et facturée au consommateur sans tenir compte des pertes liées au processus de fabrication et distribution.

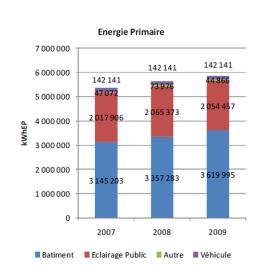
#### Energie primaire (kWhep)

Reflet de l'énergie
ponctionnée dans
l'environnement à l'état brut,
avant transformation.
Pour le gaz, le fuel, le bois,
1 kWhef = 1 kWhep.
Pour l'électricité,
1 kWhef = 2,58 kWhep
reflétant les pertes en ligne,
le rendement de production...



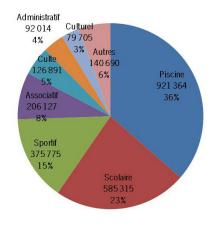
#### LE COE, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR CHAQUE COMMUNE

Les conseils d'orientation énergétique (COE) sont issus du diagnostic de l'ensemble du patrimoine communal : analyse des factures, visite des bâtiments et des équipements, entretien avec les élus, le personnel communal et les usagers.



Avec cet outil, chacune des 21 Communes dispose aujourd'hui des caractéristiques de ses consommations d'énergie, de préconisations d'amélioration chiffrées et hiérarchisées par bâtiment, ainsi que de pistes d'économie sur l'éclairage public ou encore sur les abonnements et la tarification de l'énergie. 8 communes ont également bénéficié d'une analyse des consommations d'eau.

Usage des bâtlments en 2009 - kWhEF\*



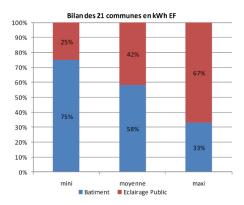
Connaître l'évolution et la répartition des consommations d'énergie

#### PATRIMOINE COMMUNAL: QUELLES CARACTERISTIQUES?



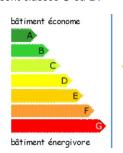
#### DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES QUELQUES ENSEIGNEMENTS

- Une prépondérance de l'**électricité** : **65**% des consommations énergétiques étudiées
- Des consommations et un budget annuel consacré à l'éclairage public assez élevés, sans doute lié à l'étalement urbain et au linéaire des stations du littoral. L'éclairage public représente en moyenne 42% des consommations énergétiques et 1/3 du budget énergie des communes. Si l'on considère les pertes liées à l'acheminement de l'électricité, l'éclairage public contribue fortement aux prélèvements en ressource primaire\*.



Part des consommations d'éclairage public très variable d'une commune à l'autre

- Les 3/4 des rejets de CO2 des Communes sont dus aux usages énergétiques dans les bâtiments (hors prise en compte des flottes des véhicules). Les consommations d'énergie liées aux bâtiments (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, éclairage...) représentent en moyenne 58% des consommations énergétiques et les 2/3 du budget énergie des Communes.
- Un parc immobilier qui vieillit. Plus de la moitié des bâtiments sont antérieurs à 1950. Le parc de chauffages électriques est important et vieillissant, ainsi qu'un certain nombre de chaudières fioul. Tendance au remplacement des installations de chauffage central par des pompes à chaleur air/air.
- Des performances énergétiques variables. 65% des bâtiments sont classés **C** ou **D**.

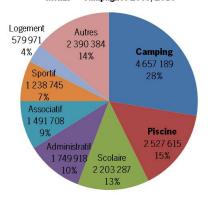




Etiquette énergie d'une mairie

■ Une part non négligeable des **équipements sportifs et touristiques** (piscines, campings municipaux) sur le bilan énergétique global

Répartition consommations Bâtiments et Autres par usage • kWhEP\* • Campagnes 2009/2010



#### **QUELQUES CHIFFRES REPÈRES**

- Consommation et budget « énergie » moyens par an :
- Communes de moins de 2500 habitants :
- 334 320 kWh / 33 000 euros
- Communes entre 2500 et 5000 habitants :
- 3 503 790 kWh / 295 000 euros
- De 3 à 6,6% des budgets.
- Eclairage public : consommation (en énergie finale\*) moyenne de 189 kWh/hab. Budget moyen de 14 euros /habitant.
- Bâtiments : consommation (en énergie finale\*) moyenne de 102 kWh/m² chauffé.
  Budget moyen de 10 euros /m² chauffé.
- En comparaison : en moyenne sur le Parc naturel régional, un ménage consomme 13 000 kWh par an pour ses besoins de chauffage, d'eau chaude, d'éclairage...

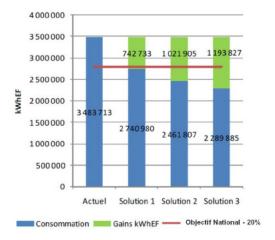
#### **OÙ FAIRE DES ECONOMIES?**



## DES POTENTIELS D'ÉCONOMIE IMPORTANTS

En ne considérant que les actions d'amélioration présentant un temps de retour sur investissement inférieur à 10 ans, les potentiels d'économie dans les bâtiments représentent **1/4** de la consommation et **1/3** des dépenses afférentes au bâti étudié. Le temps de retour brut moyen de ces travaux est de **4 ans**.

Comme le montre l'exemple ci-dessous, **l'objectif de réduction de 20% des consommations d'énergie à l'horizon 2020** (objectifs européens) **est atteignable** pour de nombreuses communes.



Evolution des consommations énergétiques globales sur une commune selon 3 hypothèses de travaux

Par exemple, la solution 1 préconisée dans les COE, correspond à une intervention efficace pour chaque bâtiment, de type isolation ou régulation pouvant généralement être réalisée avec un budget limité. Autre exemple, l'ajustement des abonnements énergie (électricité, gaz) a permis de générer 16 400 euros d'économie par an sur une commune de plus de 2 500 habitants, ou encore 2 400 euros sur une commune de moins de 1 000 habitants.



#### DÉJÀ, DE BONNES PRATIQUES LOCALES, QUELQUES EXEMPLES



L'école maternelle de Fleury d'Aude : performance énergétique globale de 93 kWhep/m2 (classe B) pour 157 en moyenne sur les écoles du territoire.



La Mairie de Caves : performance énergétique globale de 97 kWhep/m2 (classe B) pour 239 en moyenne sur les mairies du territoire.



La gestion des compteurs « festivités » de Sigean : nombre, puissance, durée adaptés.



La régulation du chauffage de l'école de Roquefort des Corbières : horloge de programmation annuelle. La régulation du chauffage de la crèche de Sigean : réglage hebdomadaire pour un fonctionnement de 6h à 19h. Abaissement de température la nuit.

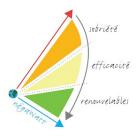


L'isolation des combles des salles associatives de Caves : épaisseur, utilisation de la fibre de bois, matériau proposant une forte inertie et particulièrement adapté pour améliorer le confort d'été et réguler l'hygrométrie du bâti ancien.



# DES PISTES D'AMÉLIORATION RÉCURRENTES proposées par les COE en matière de gestion et d'équipement

- La formation du personnel communal aux installations et l'explication aux usagers ;
- Le regroupement d'activités pour limiter les surfaces chauffées et en optimiser l'usage;
- L'ajustement des abonnements et le suivi de la tarification de l'énergie : temps de retour immédiat, générant des économies financières à réinvestir dans la mise en place de régulations pour amorcer un cercle vertueux d'économie rendant l'auto-financement réaliste pour certaines communes ;
- L'installation et le suivi de sous comptages permettant de dissocier les usages :
- La gestion des compteurs « festivités » : nombre, durée, puissances nécessaires à vérifier ;
- La régulation des systèmes de chauffage (activer ou installer des programmateurs, températures de consigne...);
- L'isolation des toitures ou remise en état de l'isolant des combles ;
- L'installation d'appareils hydro-économes (locaux sportifs, écoles);
- Le réglage et le paramétrage des horloges et cellules de détection de l'éclairage public.



« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. » Association NégaWatt

#### ET MAINTENANT, QUE FAIRE?

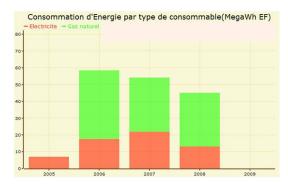


#### LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

#### Un suivi énergétique efficace

6 communes ont été formées à l'utilisation d'un outil de suivi des consommations «ENERCONSO».

10 communes disposent d'un accès personnalisé leur permettant de saisir leurs factures et d'éditer leur bilan énergétique annuel et pluriannuel, global ou par bâtiment ou compteur



Identifier les dérives ou les améliorations

■ Une équipe « énergie » définie et composée a minima d'un élu, d'un administratif et d'un technicien.

#### LES PERSPECTIVES

- Une nécessité de faire perdurer les échanges, de conserver la **DYNAMIQUE COLLECTIVE** comme l'enseigne le bénéfice des opérations groupées :
- Réunions du **club énergie** à travers 2 rendez-vous programmés début 2012 (voir ci-dessous).
- Edition d'un **bulletin spécial « énergie »** pour faire le lien avec les communes.
- Un besoin d'outils opérationnels et d'un ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL pour tendre vers des plans d'amélioration de la performance énergétique communaux :
- **Rencontres individuelles** des communes en novembre 2011 ;
- Création d'un **espace dédié sur le site Internet** du Parc ;
- Production et diffusion d'outils en 2012.
- Des actions parallèles sur les consommations en eau :
- Journées de formations techniques sur les économies d'eau.
- Valorisation de retours d'expèriences locales (arrosage espaces verts..)
- Lancement d'une opération « commune pilote » en 2012.

"Les dépenses en énergie représentent un pourcentage important dans chaque budget communal.

Aussi, afin de créer des recettes nouvelles, il semble pertinent de diminuer ou stabiliser au moins les dépenses de fonctionnement.

A ce titre, le COE peut aider car il va permettre des diagnostics, la formation des personnels et des élus.

Et surtout d'appréhender une culture nouvelle."

Gilles DANJARD, élu à Sigean

#### LES RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE 2011 & JANVIER 2012

#### **EN COURS:**

■ Bilan post-COE avec chaque commune et définition des éventuelles actions d'accompagnement souhaitées pour 2012 (énergie et eau)

#### A VENIR:

- Formation « Gestion sobre de l'éclairage public » : actions prioritaires simples et efficaces pouvant être réalisées par le personnel communal (ErDF, ECO2BAT, SYADEN, Parc)
- Session collective de formation et de saisie des factures 2010 sur ENERCONSO
- Forum pour l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial avec le Grand Narbonne

Pour plus d'informations, contactez Typhaine LEGRAND t.legrand@parc-naturel-narbonnaise.fr

#### Bulletin d'informations du Parc Novembre 2011 édition spéciale

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Domaine de Montplaisir 11100 NARBONNE Tél : 04 68 42 23 70

Fax : 04 68 42 66 55 info@parc-naturel-narbonnaise.fr

#### www.parc-naturel-narbonnaise.fr

Directeur de publication : Richard SEVCIK

Crédit photos : Parc, ECO2BAT, NégaWatt

> Réalisation et rédaction : Thierry LANIESSE Typhaine LEGRAND Céline PAYA-REIG

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Délégation Régionale Languedoc-Roussillon



